

Accueil de loisirs « Jardin des Mômes »
Rue du Moulin de la Roche
53260 Entrammes
Bénédicte : 07.80.49.85.33
02.43.58.06.80
accueildeloisirs@mairie-entrammes.fr

Coordination Enfance-Jeunesse
1 rue Rosendahl
53260 Entrammes
Céline : 07.80.52.67.29
02.43.98.00.25
poleenfancejeunesse@mairie-entrammes.fr

Maison des Jeunes
113 rue d'Anjou
53260 Entrammes
Pauline : 07.80.55.48.35
02.43.98.06.66
jeunesse@mairie-entrammes.fr



PROJET PEDAGOGIQUE

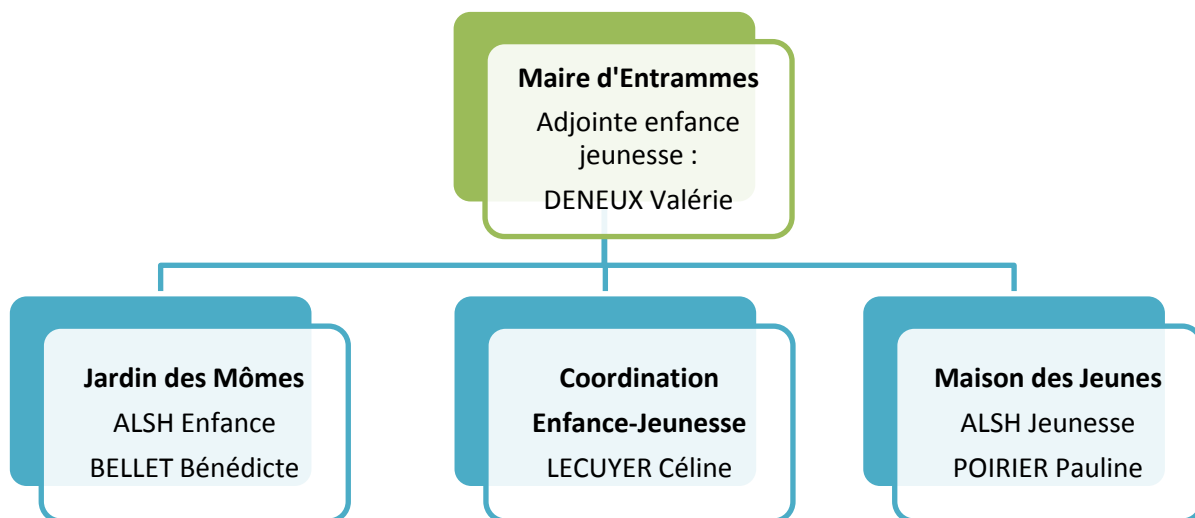
ENFANCE/JEUNESSE/PERISCOLAIRE 2016-2017



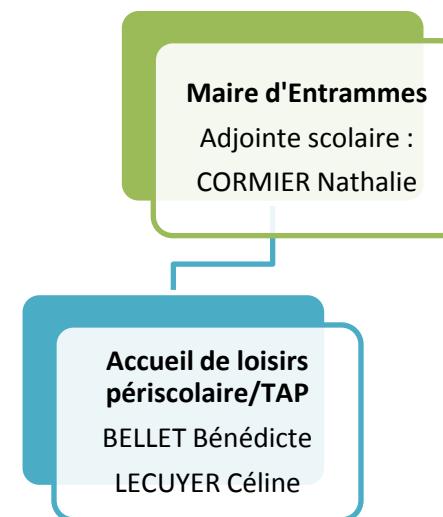
Présentation de la structure

Le Jardin des Mômes ainsi que la Maison des Jeunes sont des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) municipaux organisés et gérés par la commune d'Entrammes.

Commission Enfance-Jeunesse



Commission Scolaire





Fonctionnement de l'accueil périscolaire

EQUIPE

Accueil du matin :

3 animateurs en arrivés échelonné
(1 arrivée à 6h45, 7h et 8h (pour la remontée des enfants))

Temps du midi :

13 animateurs

TAP :

15 animateurs

Accueil du soir :

5 animateurs en départ échelonné
(1 départ à 17h15, 18h, 2 à 18h30 et 2 à 18h45)

Mercredi après-midi :

1 directrice + 3 animateurs

HORAIRES

Accueil du matin :

De 6h45 à 8h15

Temps du midi :

De 11h30 à 13h30

TAP :

De 15h45 à 16h45

Accueil du soir :

De 16h45 à 18h45

Mercredi temps scolaire :

Possibilité d'accueil : 11h30-12h30

Repas : 11h30-13h30

Accueil de loisirs : 13h30-17h30

Accueil du soir : 17h30-18h45

INSCRIPTIONS

L'inscription des enfants nécessite certaines conditions :

-Dans un premier temps remplir le dossier d'inscription unique

-Pour l'accueil du matin et du soir :

L'inscription se fait maximum la veille.

-Pour le mercredi temps scolaire :

L'inscription peut se faire jusqu'au mardi soir.

PUBLIC ACCUEILLI

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés et/ou résidents sur la commune.

Enfants maternelle de scolarisé : 100 enfants

Enfants primaire de scolarisé : 177 enfants



Fonctionnement du Jardin des Mômes

EQUIPE

Pendant les petites vacances :

1 directrice + 4 animateurs

Pendant les vacances d'été :

1 directrice + 10 animateurs

HORAIRES

Pendant les petites vacances :

Accueil du matin : 6h45-9h

Accueil loisirs matin : 9h-12h ou avec repas 13h30

Accueil loisirs AM : 13h30-17h30

Accueil du soir : 17h30-18h45

Pendant les vacances d'été :

Accueil du matin : 6h45-9h

Accueil de loisirs : 9h-17h30

Accueil du soir : 17h30-18h45

INSCRIPTIONS

L'inscription des enfants nécessite certaines conditions :

-Dans un premier temps remplir le dossier d'inscription unique

-Pour les petites vacances :

L'inscription peut se faire à la demi-journée à la date définie dans la plaquette.

-Pour les vacances d'été :

L'inscription se fait à la journée à la date définie dans la plaquette.

PUBLIC ACCUEILLI

Le Jardin des Mômes est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés et/ou résidants sur la commune.

Un fonctionnement spécifique pour les passerelles pendant les vacances en collaboration avec la Maison des Jeunes.



Fonctionnement de la Maison des Jeunes

EQUIPE

Pendant les petites vacances :

1 directrice jeunesse + 1 animateur passerelle

Pendant les vacances d'été :

1 directrice jeunesse + 2 animateurs jeunesse
+ 1 animateur passerelle

HORAIRES

Sur le temps scolaire :

- Mercredi de 13h30 à 18h
- Vendredi de 20h à 22h (1 sur 2 en fonction de ce qui est proposé)
- Samedi de 14h à 17h (1 sur 2 en fonction de ce qui est proposé)

Pendant les vacances :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
Des soirées seront également proposées de 20h à 22h en fonction du programme établi. Des matinées seront fermées à la place (uniquement pendant les petites vacances).

PUBLIC ACCUEILLI

La Maison des Jeunes propose une ouverture de celle-ci de la 6^{ème} à 18 ans et aux passerelles (CM1,CM2,6^{ème},5^{ème}), habitant sur la commune d'Entrammes.

La fréquentation de la Maison des Jeunes est libre et n'a aucun caractère obligatoire. Le public se doit néanmoins de s'inscrire, de connaître et de respecter le règlement interne.

Nombre de jeunes sur la commune : 150 jeunes

INSCRIPTIONS

L'inscription des jeunes nécessite certaines conditions :

- Dans un premier temps remplir le dossier d'inscription annuel
- Cotisation annuelle de 6€
- S'inscrire sur les activités



Locaux et équipements à disposition

Le **Jardin des Mômes** est situé Rue du Moulin de la Roche dans le centre bourg d'Entrammes.

La **Maison des Jeunes** est située 113 rue d'Anjou dans le centre bourg d'Entrammes.

Jardin des Mômes (capacité d'accueil : 295 enfants*)

- 1 salle d'activité avec différents pôles (dinette, lecture, jeux de construction)
- 1 salle de sieste
- Une cour extérieure
- Petite salle de restauration
- Un espace animateur

Maison des Jeunes (capacité d'accueil : 50 jeunes)

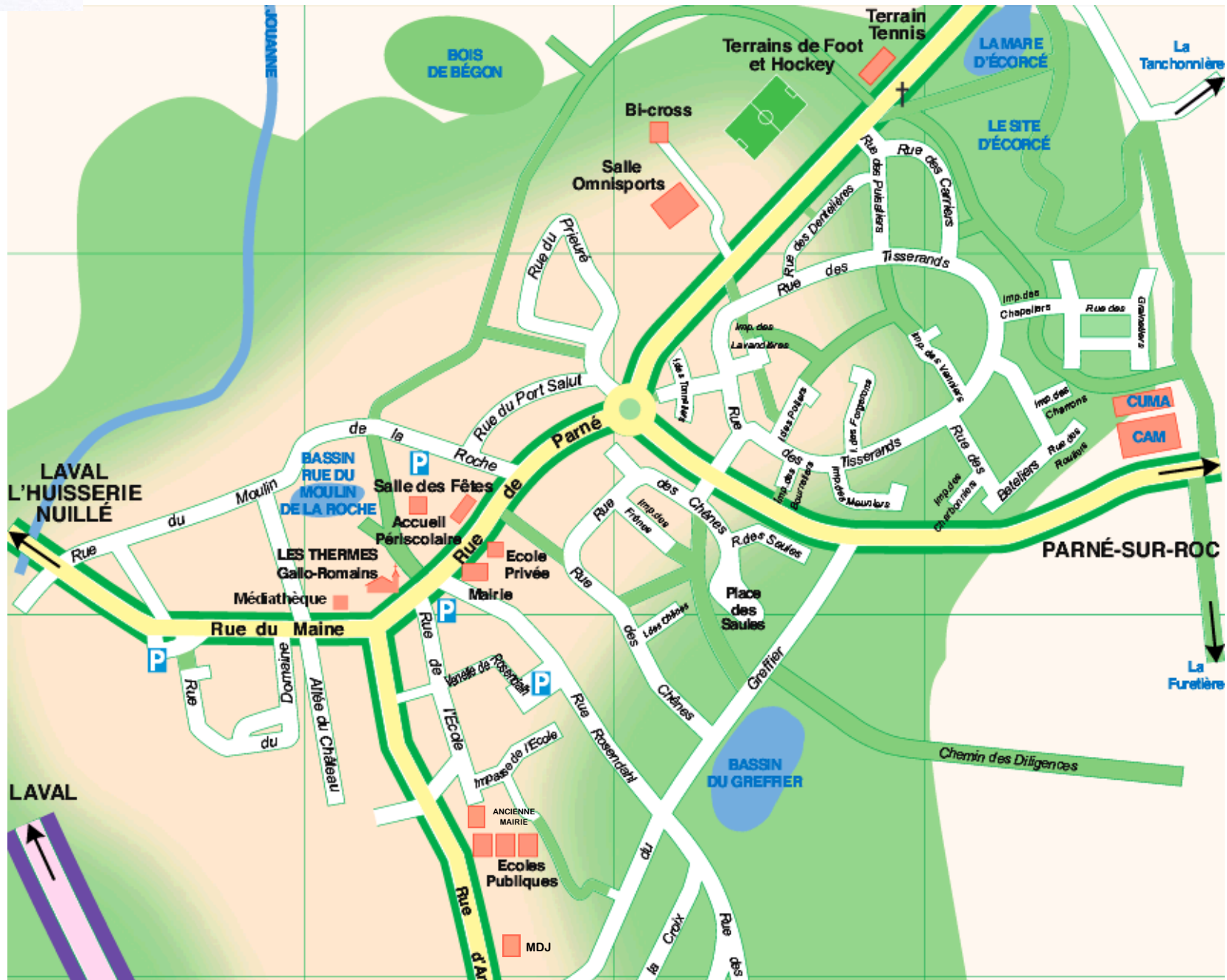
- 1 salle d'activité avec table de ping-pong, billard, ...
- 1 salle d'activité avec télé, poste informatique, malles en autonomie,...
- Une cour extérieure
- 1 bureau pour les animateurs

Équipements de proximité :

- Salles et terrains de sport
(Capacité d'accueil de la salle : 300 personnes)
- City stade
- Médiathèque (capacité d'accueil : 60 enfants)
- Les Thermes
- Sentiers pédestres : Circuit de Bel-Air et circuit nature d'Ecorcé
- Salle des fêtes (capacité d'accueil : 295 enfants*)
- Restaurant scolaire (capacité d'accueil : 295 enfants*)
- Ancienne mairie
- Ecole maternelle publique (capacité d'accueil : 200 enfants)
- Ecole primaire publique (capacité d'accueil : 100 enfants)
- Ecole privée (capacité d'accueil : 32 enfants)

*La capacité comprend la salle des fêtes, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs.

Plan des lieux utilisés par les ALSH





Objectifs éducatifs

Le temps libre des enfants et des jeunes constitue un espace éducatif complémentaire de la famille et de l'école.

En effet, au-delà du « savoir s'occuper » et du souci d'éviter le désœuvrement, le temps libre doit être structuré pour offrir de multiples occasions de prendre des initiatives individuelles ou collectives.

L'enfant ou le jeune, confronté à ses pairs, doit pouvoir développer des coopérations susceptibles d'éveiller un certain sens civique caractérisé par des valeurs telles que la tolérance, la solidarité, la curiosité et l'intérêt pour les autres.

Ainsi, l'animation doit se situer comme un véritable apprentissage de la citoyenneté où, au travers de situations concrètes vécues, l'enfant prend conscience de l'intérêt collectif au-delà de ses envies individuelles.

Le projet pédagogique des différents accueils de loisirs est élaboré en fonction des valeurs du projet éducatif :

- Le respect
- L'ouverture
- La responsabilité
- La sécurité

Et des axes qui sont décrits :

- La reconnaissance
- La valorisation
- L'information
- La concertation
- L'accompagnement
- La participation
- Le plaisir

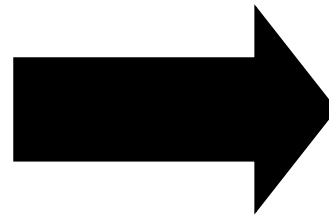
Ce projet vise à atteindre des objectifs pédagogiques sur un temps de vacances et de loisirs dans une démarche d'ouverture d'esprit et de développement de la curiosité des enfants et des jeunes.



Déclinaison du Projet Educatif

	LEGENDE
	Valeurs
	Axes
	Objectifs

Voir le schéma suivant





Déclinaison du Projet Pédagogique

Les deux objectifs pédagogiques qui seront développés sont les suivants, déclinés en objectifs opérationnels :

- **Favoriser l'autonomie des enfants sur les temps d'activités et de vie quotidienne**
 - En permettant à l'enfant de circuler librement dans l'accueil de loisirs avec des espaces sécurisés et adaptés
 - En mettant des espaces à disposition qui répondent à leurs besoins
 - En accompagnant l'enfant à devenir responsable à la vie de l'accueil

- **Permettre aux enfants d'exprimer ses choix**
 - En proposant des activités préparées par les animateurs et où l'enfant puisse choisir
 - En accompagnant les enfants qui veulent proposer leur activité ou leur projet à le réaliser
 - En mettant en place des temps d'échanges où l'enfant peut exprimer ses envies



Rôle du directeur

Rôle du directeur

- Elabore le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- Coordonne l'équipe, est disponible et à l'écoute des enfants, des jeunes, des parents, et des animateurs
- Assure le suivi administratif, financier, matériel
- Apporte une aide pédagogique, méthodologique et matérielle pour permettre aux animateurs de mener à bien leurs projets d'animations
- Est garant de la sécurité physique et affective des jeunes et des animateurs
- Est garant du projet pédagogique énoncé
- Respecte et fait respecter le règlement intérieur
- A le savoir, savoir-faire et le savoir-être d'un animateur



Rôle des animateurs

Rôle des animateurs

Ce qu'il doit savoir :

- Connaître le projet pédagogique de la structure
- Connaître les besoins et les capacités des jeunes selon leur tranche d'âge
- Connaître la réglementation et la sécurité
- Avoir un rôle éducatif
- Accompagner des projets de jeunes
-

Ce qu'il doit savoir faire :

- Organiser, présenter, mener un jeu ou une activité
- Travailler en équipe
- Innover
- Aider ses collègues

Son savoir-être :

- Etre à l'écoute des jeunes, des parents, du directeur et de ses collègues
- Etre disponible, sécurisant et respectueux
- Etre cohérent par rapport au projet pédagogique
- Etre dynamique, force de propositions et motivé

Journée type Scolaire

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
6h45-8h30	Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner • Activités en autonomie et calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants et des parents • Pointage accueil du matin • Service du petit déjeuner • Répond aux demandes des enfants • Joue avec les enfants + proposition d'activités • Remontée des enfants à l'école
8h30-11h30	Ecole		
11h30-13h30	Repas	<ul style="list-style-type: none"> • Jouent à l'extérieur ou à l'intérieur • Repas • Débarrassent la table 	<ul style="list-style-type: none"> • Joue avec les enfants + proposition d'activités à l'intérieur et l'extérieur • Gestion du bruit au restaurant scolaire • Aide au service et accompagnement des enfants • Assure la sécurité pendant les trajets des enfants • Pointage temps du midi
13h30-15h45	Ecole		
15h45-16h45	TAP	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'activité • Activité • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Assure le trajet vers les différents lieux • Proposition de plusieurs activités • Menée de l'activité • Rangement
16h45-18h45	Goûter/Accueil du soir	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter • Passage aux sanitaires • Débarrassent la table • Activités en autonomie et calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Service du goûter • Passage aux sanitaires • Pointage accueil du soir • Accueil des parents • Répond aux demandes des enfants et des parents • Joue avec les enfants + proposition d'activités à l'intérieur et l'extérieur



Journée type Enfance 3-6 ans (matin)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
6h45-9h30	Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner • Activités en autonomie et calmes • Rangement • Passage aux sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants et des parents • Pointage accueil du matin • Service du petit déjeuner • Joue avec les enfants • Fin de préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants • Passage aux sanitaires • Aide au rangement
9h30-10h	Mise en train + fabulation	<ul style="list-style-type: none"> • Participent à la mise en train et à la fabulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Menée de la mise en train
10h-11h30	Explication de la journée + Temps de concertation + Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
11h30-12h30	Repas	<ul style="list-style-type: none"> • Repas • Débarrassent la table • Propositions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du bruit • Aide au service • Menée de l'animation

Journée type Enfance 3-6 ans (AM)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
12h30-15h	Sieste pour les petits et temps calme pour ceux qui ne dorment pas (voir journée 7-9 ans)	<ul style="list-style-type: none"> • Sieste pour les petits 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance de la sieste
15h-16h30	Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
16h30-17h	Goûter + bilan	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter • Passage aux sanitaires • Débarrassent la table 	<ul style="list-style-type: none"> • Service du goûter • Passage aux sanitaires • Bilan avec les enfants
17h00-18h45	Accueil du soir	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie et calmes • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des parents • Pointage accueil du soir • Joue avec les enfants • Préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants

Journée type Enfance 7-9 ans (matin)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
6h45-9h30	Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner • Activités en autonomie et calmes • Rangement • Passage aux sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants et des parents • Pointage accueil du matin • Service du petit déjeuner • Joue avec les enfants • Fin de préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants • Passage aux sanitaires • Aide au rangement
9h30-10h	Mise en train + fabulation	<ul style="list-style-type: none"> • Participent à la mise en train et à la fabulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Menée de la mise en train
10h-12h15	Explication de la journée + Temps de concertation + Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
12h15-13h15	Repas	<ul style="list-style-type: none"> • Repas • Débarrassent la table • Propositions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du bruit • Aide au service • Menée de l'animation



Journée type Enfance 7-9 ans (AM)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
13h15-14h30	Temps calme	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une activité calme ou proposition d'un temps calme 	<ul style="list-style-type: none"> • Menée d'une activité calme par petits groupes
14h30-16h30	Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
16h30-17h	Goûter + bilan	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter • Passage aux sanitaires • Débarrassent la table 	<ul style="list-style-type: none"> • Service du goûter • Passage aux sanitaires • Bilan avec les enfants
17h00-18h45	Accueil du soir	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie et calmes • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des parents • Pointage accueil du soir • Joue avec les enfants • Préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants

Journée type Passerelle (matin)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
6h45-9h30	Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> • Petit déjeuner • Activités en autonomie et calmes • Rangement • Passage aux sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants et des parents • Pointage accueil du matin • Service du petit déjeuner • Joue avec les enfants • Fin de préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants • Passage aux sanitaires • Aide au rangement
9h30-10h	Mise en train + fabulation	<ul style="list-style-type: none"> • Participent à la mise en train et à la fabulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Menée de la mise en train
10h-12h00	Explication de la journée + Temps de concertation + Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée à l'enfance ○ Animation proposée pour la passerelle ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
12h15-13h15	Repas	<ul style="list-style-type: none"> • Repas • Débarrassent la table • Propositions des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du bruit • Aide au service • Menée de l'animation



Journée type Passerelle (après-midi)

Horaires	Temps de la journée	Que font les enfants ?	Rôle de l'équipe d'animation
13h30-14h15	Temps libre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie à l'intérieur ou à l'extérieur • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux demandes des enfants
14h15-16h30	Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée à l'enfance ○ Animation proposée à la jeunesse ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des enfants • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des animateurs en fonction des demandes • Proposition de plusieurs activités • Accompagnement des enfants sur la proposition de leurs envies • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
16h30-17h15	Goûter + bilan	<ul style="list-style-type: none"> • Goûter à la MDJ ou à l'accueil • Débarrassent la table 	<ul style="list-style-type: none"> • Service du goûter • Bilan avec les enfants
17h15-17h30	Trajet vers l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Trajet 	<ul style="list-style-type: none"> • Assure le trajet des enfants
17h30-18h45	Accueil du soir	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie et calmes • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des parents • Pointage accueil du soir • Joue avec les enfants • Préparation d'activités • Répond aux demandes des enfants



Journée type Maison de Jeunes (1)

Horaires	Temps de la journée	Que font les jeunes ?	Rôle de l'équipe d'animation
10h00-10h30	Temps libre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie à l'intérieur ou à l'extérieur • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux demandes des jeunes • Discussion avec les jeunes sur leurs attentes
10h30-12h00	Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du jeune <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des jeunes • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de plusieurs activités • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan
13h30-14h15	Temps libre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en autonomie à l'intérieur ou à l'extérieur • Rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux demandes des jeunes • Discussion avec les jeunes sur leurs attentes
14h15-16h30	Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du jeune <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation proposée ○ Espaces en autonomie ○ Propositions des jeunes • Activité • Rangement • Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de plusieurs activités • Menée des activités • Rangement • Menée du bilan



Journée type Maison de Jeunes (2)

Horaires	Temps de la journée	Que font les jeunes ?	Rôle de l'équipe d'animation
16h30-18h00	Goûter + Bilan + Temps libre	<ul style="list-style-type: none">• Goûter• Débarrasser la table• Activités en autonomie à l'intérieur ou à l'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Service du goûter• Répond aux demandes des jeunes• Bilan avec les jeunes
20h00-22h00	Soirée à la MDJ soit en extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Choix de l'activité• Activité• Rangement• Bilan	<ul style="list-style-type: none">• Proposition de plusieurs activités• Menée des activités• Rangement• Menée du bilan

ANNEXE

Accueil de loisirs « Jardin des Mômes »
Rue du Moulin de la Roche
53260 Entrammes
Bénédicte : 07.80.49.85.33
02.43.58.06.80
accueildeloisirs@mairie-entrammes.fr

Coordination Enfance-Jeunesse
1 rue Rosendahl
53260 Entrammes
Céline : 07.80.52.67.29
02.43.98.00.25
poleenfancejeunesse@mairie-entrammes.fr

Maison des Jeunes
113 rue d'Anjou
53260 Entrammes
Pauline : 07.80.55.48.35
02.43.98.06.66
jeunesse@mairie-entrammes.fr



PROJET PASSERELLE



Fonctionnement de la passerelle

Pourquoi une passerelle ?

La passerelle a pour objectif de favoriser le passage des enfants entre le Jardin des Mômes et la Maison des Jeunes pendant les petites et grandes vacances avec un encadrement spécifique.

La passerelle pour qui ?

Pour les enfants qui sont en classe de CM1-CM2-6^{ème}-5^{ème}, des accueils de loisirs enfance-jeunesse.

Fonctionnement

Les enfants pourront pendant les petites et grandes vacances avoir accès aux activités qui sont proposées à la fois au Jardin des Mômes et à la Maison des Jeunes. Un planning de la passerelle sera distribué avec la plaquette des vacances.

Les enfants des classes de CM1-CM2-6^{ème}-5^{ème} auront choisi sur entre les activités qui sont proposées au Jardin des Mômes et celles qui sont proposées par l'animateur passerelle à la Maison des Jeunes.

L'après-midi, les enfants devront choisir entre les activités qui sont proposées entre le Jardin des Mômes et celles qui sont proposées par les animateurs de la Maison des Jeunes. Ils bénéficieront d'un encadrement spécifique mais avec un animateur commun à l'animation jeunesse.

Pour toutes les sorties dites "**extérieure**" (accrobranche, zoo, piscine, skate park,...), les enfants devront faire leur choix entre celles proposées au Jardin des Mômes et celles de la Maison des Jeunes (dans les activités ouvertes aux passerelles) à raison d'une par semaine.

Le nombre de place est limité si l'utilisation d'un transport est nécessaire.

Inscriptions

Les inscriptions se font au Jardin des Mômes.

Prise en charge

Les enfants de la passerelle seront emmenés et ramenés par un "animateur passerelle" référent.

Horaires

Voir la journée type.

Pointage

Les enfants seront pointés par la directrice enfance.



Objectifs pédagogiques et opérationnels

Les deux objectifs pédagogiques qui seront développés pour les passerelles sont les suivants, déclinés en objectifs opérationnels :

Créer du lien entre le Jardin des Mômes et la Maison des Jeunes

- Permettre aux enfants du Jardin des Mômes de pouvoir accéder à la Maison des Jeunes avec un encadrement spécifique
- Sensibiliser les enfants et les parents au fonctionnement de la Maison des Jeunes

Adapter un fonctionnement qui permet l'autonomie et la participation des enfants

- Favoriser l'autonomie des enfants sur les temps d'activités et de vie quotidienne
- Permettre aux enfants d'exprimer ses choix



Objectif : Créer du lien entre le Jardin des Mômes et la Maison des Jeunes

- **Permettre aux enfants du Jardin des Mômes de pouvoir accéder à la Maison des Jeunes avec un encadrement spécifique**
 - En mettant en place des activités pour les passerelles qui auront lieu à la Maison des Jeunes pendant les vacances
 - En mettant en place un animateur référent passerelle
 - En mettant en place un fonctionnement spécifique pour la passerelle
- **Sensibiliser les enfants et les parents au fonctionnement de la Maison des Jeunes**
 - En mettant en place des réunions d'informations pour les parents
 - En mettant en place une plaquette pour les passerelles à chaque vacance
 - En sensibilisant les enfants lors de leur première venue à la maison des jeunes



Objectif : Adapter un fonctionnement qui permet l'apprentissage de la vie en collectivité

- Favoriser l'autonomie des enfants sur les temps d'activités et de vie quotidienne
 - En permettant l'expression des enfants sur le fonctionnement de la passerelle
 - En les initiant à la démarche de projet
 - En permettant aux enfants de faire leur choix sur les activités

- Permettre aux enfants d'exprimer ses choix
 - En proposant des activités préparées par les animateurs et où l'enfant puisse choisir
 - En accompagnant les enfants qui veulent proposer leur activité ou leur projet à le réaliser
 - En mettant en place des temps d'échanges où l'enfant peut exprimer ses envies